



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2024-04-21

- ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT** : Plaine de Mazerolles,
commune de Sucé-sur-Erdre
- FAIT A SIGNALER** : Régate intitulée «Mazcup - Régate 1»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2024-04-21
- DATE** : Le dimanche 21 avril 2024

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Club nautique de Mazerolles organise le dimanche 21 avril 2024 de 9 h 00 à 17 h 00 une régata intitulée « Mazcup - Régate 1 » sur le plan d'eau de la plaine de Mazerolles, commune de Sucé-sur-Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation se feront sur le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 9 avril 2024

Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer
L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des
Transports

Catherine KEREVER